

## J'AI UNE VOIX, LE SNU EN EST L'ECHO!

**Totalement libre et indépendant**, le SNU n'est sujet à aucun conflit d'intérêt : il ne siège pas aux Conseils d'Administration de PE et de l'Unedic.

Le SNU signe des accords <u>aux seules conditions</u>

<u>qu'ils soient satisfaisants pour le personnel</u> et non pour arranger l'établissement.



## Salarié-e de Pôle Emploi, j'ai des droits



## J'ai le droit de faire valoir mes droits... Avec le SNU!



Parce que l'organisation, ma charge de travail et mon planning sont mes véritables «irritants», le SNU se bat pour le respect des accords et pour <u>des créations de postes en CDI</u>.

Parce qu'il revendique la progression de carrière automatique pour tous, le SNU m'accompagne en cas de différend ou de recours: faire le point sur ma situation, rédiger les courriers, constituer mon dossier, porter ma voix en commission... Statut privé ou Statut public, le SNU me soutient pour obtenir gain de cause.

Parce que la reconnaissance et la valorisation de mes compétences sont indispensables, le SNU œuvre pour plus de formations délocalisées, reconnues, et une réelle prise en compte de mes demandes.

Parce que la défense des droits de chacun-e est la défense des droits de tous

## Le SNU n'est PAS contre tout, Il se BAT pour VOUS!





